RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45233

Département(s) de publication : **75, 56, 29, 22, 35**
Annonce n° **24-45233**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre des monuments nationaux
Correspondant : Commande publique Pôle, Centre des monuments nationaux
Adresse : Hôtel de Sully - 62 rue Saint Antoine, 75004 Paris
Coordonnées :

Téléphone : 0144612262
Courriel : Marches-publics@monuments-nationaux.fr
Adresse internet : http://www.monuments-nationaux.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement des clôtures existantes par du grillage à moutons sur le site des alignements de Carnac
Lieu d'exécution et de livraison : Alignements de Carnac, Site mégalithique de Carnac Lieu-dit le Ménec , 56340 Carnac

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Remplacement des clôtures de mise en sécurité sur le site mégalithique des alignements de Carnac
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Travaux de dépose, fourniture et installation de clôtures et portillons. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Commentaire sur les justifications : Cf. Règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/05/2024 à 12:00
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24.568.30
Renseignements complémentaires : Le CMN se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification et est reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an dans les conditions décrites au marché. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 25 000euro(s) HT par an. Le soumissionnaire doit obligatoirement effectuer une visite des lieux afin de prendre parfaitement connaissance du site et des sujétions qui en découlent. Les visites s'effectuent au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres. La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : - Le recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature de l'accord-cadre ; - Le recours prévu à l'article L.551-13 du Code de justice administrative, pouvant être intenté dans les délais prévus à l'article R.551-7 du même code ; - Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2517796&orgAcronyme=f5j

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2517796&orgAcronyme=f5j

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2517796&orgAcronyme=f5j

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/04/2024